



Faire reconnaitre enfant il a jamais vu mais qui lui ressemble com

Par **jaelphb**, le **30/11/2010** à **22:58**

Bonjour, rnrnenceinte donc plus de nouvelle, 13 + tard elle a retrouve sur Facebook , elle lui a fait par de la naissance de enfant, et en + enfant lui ressemble comme 2 goûte d eau, il c déconnecter sur fac, elle aimerai qu il reconnaisse juste son enfant, mais elle a pas son adresse , don elle aimerai savoir, comment il fraudai faire pour qu il reconnaisse, car il et rentre en France, elle aimerai le retrouve et il reconnais enfant, elle habit en cote ivoire

Par **mimi493**, le **30/11/2010** à **23:22**

De quelle nationalité est le père ?
Sans connaitre son adresse, elle ne peut pas l'assigner en justice. Qu'elle commence par voir un avocat en cote d'ivoire.

Par **Clara**, le **30/11/2010** à **23:24**

Bonsoir, apparemment cet homme n'était pas au courant qu'il avait un enfant avec elle. Il a peut etre fait sa vie, a une femme et des enfants, ça peut etre comprehensible qu'il disparaisse apres une annonce pareille sur facebook
Elle ne peut pas l'obliger à le reconnaitre, il a 13 ans, n'a jamais eu de rapport avec lui et ne savait meme pas qu'il existait

Par **mimi493**, le **01/12/2010 à 04:20**

Bien sur que si, elle peut s'il est le père biologique et que la loi française s'applique, c'est l'action en établissement judiciaire de filiation qui ne se prescrit désormais que 10 ans après la majorité de l'enfant

Par **jaelphb**, le **01/12/2010 à 06:25**

ben oui c vrai ,il etait reparti en france , mais elle la retrouver sur fabook, ils ont causent sans probleme pendant plusieurs mois,sans lui dire qu'elle avait 1 enfant de lui car elle ne savait pas trop comment il allait reagir, just aprs l avoir annoncer,il a suspendu son compte facbook,et son mail, moi j croi il a 1 otrs vit, mais on aimerai juste qu'il reconnaisse kamm enfant, el + elle pleure caque jour ,car il ce ressemble comme 2 goutte eau

Par **Melanie555**, le **02/12/2010 à 10:00**

Clara, je trouve votre approche un peu réductrice. Ce n'est pas parce que cet homme a fait ou refait sa vie qu'il peut s'octroyer le droit de se soustraire à ses obligations.

Par **Clara**, le **02/12/2010 à 11:16**

[citation]Clara, je trouve votre approche un peu réductrice. Ce n'est pas parce que cet homme a fait ou refait sa vie qu'il peut s'octroyer le droit de se soustraire à ses obligations.
[/citation]rnrnTrouvez ce que vous voulez, ce n'est pas mon problème, j'ai déjà remarqué vos petites interventions stériles et ça me passe au-dessus de la tête...rnrnC'est super facile de faire un gosse, et 13 ans plus tard de vouloir le coller à un homme qui n'a rien demandé, qui a sûrement refait sa vie et qui après tout, n'est même pas sûr qu'il est de lui. rnrnUne femme décide de faire un enfant, l'homme le subit quelquefois. Quand on veut un enfant, il faut aussi l'assumer. Quel intérêt y a-t-il, à part financier, d'obliger un homme à être le père si lui-même ne le désire pas et ne le deviendra jamais. Juste à faire souffrir un enfant qui a su grandir sans lui et qui va être rejeté. rnrnCet homme n'a pas été mis au courant de sa paternité, quand ils se sont retrouvés sur facebook, ils ont eu des échanges, elle l'a mis en confiance pour lui assener ensuite qu'il était le père de son fils. Ben, on peut comprendre sans même valider, que cet homme soit désormais aux abonnés absents.

Par **Melanie555**, le **02/12/2010 à 12:11**

C'est puéril Votre agacement transparait à travers des propos que l'on a du mal à lire jusqu'au bout.rnrnNe comptez pas sur moi pour aller plus loin dans un échange stérile et incohérent.

Par **mimi493**, le **02/12/2010 à 14:10**

Lamentable, comme propos, comme si forcément une femme pouvait décider de faire un enfant.
Si l'homme ne veut pas d'enfant, il se débrouille pour ne pas avoir de rapport sexuel potentiellement fécondant (vasectomie, rapports exclusivement buccaux ou/et anaux). Sinon, il est tout aussi responsable, moralement, de la conception de l'enfant, au même titre que la mère. La loi se base sur la réalité des faits.

Par **Clara**, le **02/12/2010 à 17:01**

Melanie et Mimi, vous connaissez la contraception ? Vous savez que seule la femme est responsable quand elle tombe enceinte ? Parce que nous avons toutes les possibilités d'éviter ça, alors après c'est facile de se retourner contre l'homme qui ne peut finalement que nous faire confiance.
Mais c'est vrai, que j'ai un rapport aux hommes bien plus équilibré que vous, je les apprécie moi...
Quant à Melanie, tracez votre chemin, ne vous mélangez pas à moi, vous ne resteriez accroché qu'à ma cheville...

Par **mimi493**, le **02/12/2010 à 17:13**

Je crois que vous ne la connaissez pas
1) aucune contraception féminine n'est efficace à 100% (même pas la ligature des trompes qui selon l'âge peut avoir une efficacité qu'au maximum égale à celle du DIU). Il n'y a que l'hystérectomie ou l'ovariectomie qui garantissent l'absence de grossesse.
2) la personne est dans un pays en voie de développement, la contraception n'y est pas en un accès si simple qu'en France.
[citation]Quant à Melanie, tracez votre chemin, ne vous mélangez pas à moi, vous ne resteriez accroché qu'à ma cheville[/citation]
et vous vous prétendez équilibrée ...

Par **Clara**, le **02/12/2010 à 18:21**

[citation]et vous vous prétendez équilibrée [/citation]
Surement plus que vous qui en plus êtes malsaine. Pourquoi ne pas s'ignorer royalement comme je le ferai dans la vie courante si je vous connaissais, vous êtes le genre de personne mauvaise que je fuis comme la peste. Une personne aigrie par la vie et haineuse des hommes, je ne connais pas votre histoire et ne veux surtout pas la connaître, ça ne m'intéresse pas. Par contre, je n'ai pas à subir votre mal-être et ses conséquences.
Restez dans l'objectif de ce forum, répondre aux membres et foutez moi la paix, Mimi ou Domil, n'est-ce pas ?
Et relisez la phrase, je dis que j'ai un rapport aux hommes plus équilibrés que vous qui êtes en guerre contre eux, et vous répondez comme dab à côté de la plaque, pauvre mimidomil